



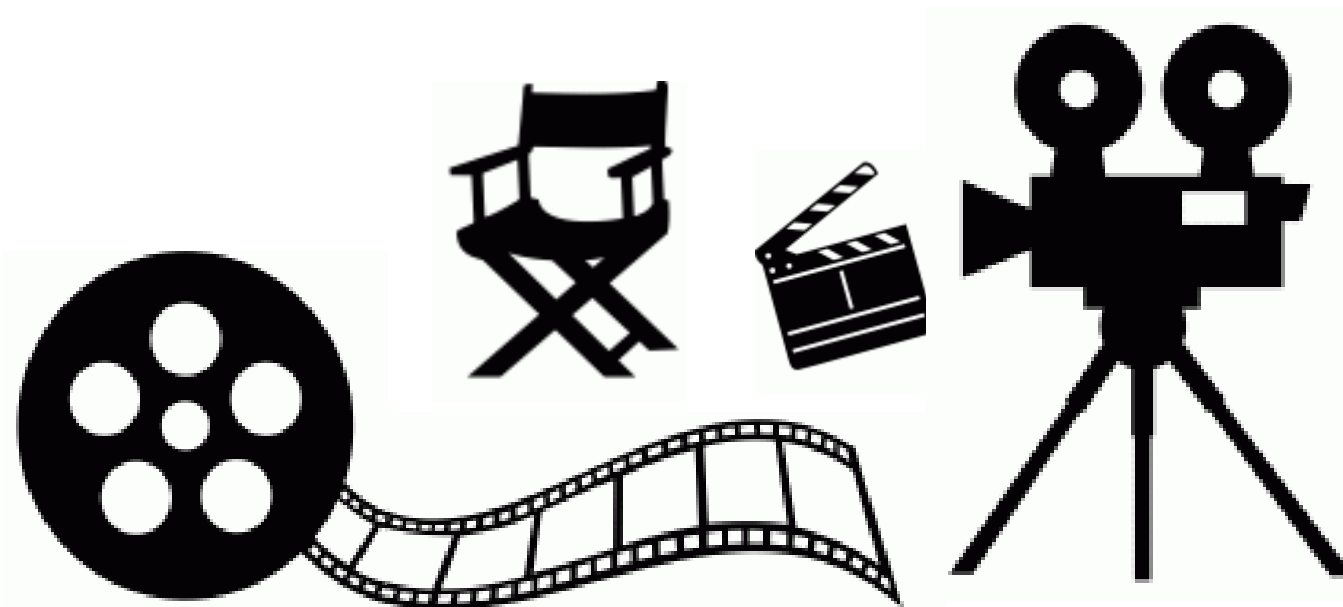
Guide du parent

Été 2018

Table des matières

Table des matières

1- MOT DE BIENVENUE	3
2 – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE.....	4
3 – LIEU DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE	4
3 – HORAIRE.....	5
4 – JOURNÉE TYPE DE VOTRE ENFANT.....	6
5 – CODE DE VIE DE L'ENFANT	7
6 – TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE	8
7 – MESURES DISCIPLINAIRES	9
8 – MATÉRIEL REQUIS.....	9
9 – EN CAS D'ACCIDENT.....	10
10 – LES SORTIES	10
11- COMMUNICATIONS AUX PARENTS.....	10



1 - MOT DE BIENVENUE

Chers parents,

L'équipe du Service d'animation estivale est fier d'accueillir votre enfant cet été. Par notre formation, notre enthousiasme, notre dynamisme et notre grande écoute, nous saurons faire de cette saison un moment inoubliable pour vos enfants.

Pour rendre l'été encore plus agréable sous une forme imaginaire, nous avons mis en place une thématique qui grandira de semaine en semaine, soit « Dans les coulisses de Hollywood ». Cette thématique sera exploitée à travers la majorité des activités.

Nous vous demandons de participer à cette thématique pour rendre le dénouement de l'histoire plus crédible et plus inoubliable. Vous pouvez simplement alimenter l'histoire par des discussions avec votre enfant.

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de laisser partir votre enfant pour une journée avec des étrangers. C'est pour cette raison que nous avons créé ce document pour vous rassurer et pour vous outiller tout l'été.

N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur, et ce, en tout temps pour répondre à toutes vos questions. Vous trouverez ses coordonnées au bas de cette page.

De plus, les animateurs peuvent toujours répondre aux questions concernant votre enfant, ne vous gênez surtout pas de passer quelque temps avec eux, en fin de journée.

Sur ce, bon été à vous et votre enfant,

L'équipe du service d'animation estivale de Dixville.

Pour joindre le coordonnateur (Philippe Arsenault) :

Avant le début du SAE : 819-849-3037 (municipalité)

Pendant le SAE :

École : 819-849-3771 p.3220

Cellulaire : 819-640-7226

Courriel : coordo.saedixville@gmail.com

Pour joindre l'administration du camp de jour :

Municipalité de Dixville :

Téléphone : 819-849-3037

Courriel : secretariat@dixville.ca



2 – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

RÔLE DES ANIMATEURS

- Planifie, organise, réalise et évalue toutes les activités offertes à son groupe d'enfants;
- Dispense les premiers soins lors de blessures mineures en collaboration avec le coordonnateur;
- Règle les conflits entre les enfants et s'assure d'un bon climat de travail;
- Applique les mesures disciplinaires;
- Est responsable de son groupe en tout temps durant l'été, entre autres, au dîner, à la collation et lors des baignades.

RÔLE DU COORDONNATEUR :

- Applique les mesures disciplinaires auprès des enfants (rencontre avec les parents);
- Applique les mesures disciplinaires auprès des employés;
- Gère l'ensemble du déroulement du camp de jour;
- S'assure que toutes les activités sont sécuritaires;
- Planifie des activités;
- Procure une assistance technique au camp de jour;
- Supervise les activités spéciales;
- Anime les réunions;
- Supervise et conseil le personnel.
- Informe les parents des particularités des journées spéciales.

Si le coordonnateur est absent, ce sera l'animatrice en chef qui le remplacera et qui sera responsable du camp de jour.

Liste du personnel :

Philippe Arsenault	Coordonnateur
Sandrine Létourneau	Animatrice en chef
Rébéka Laperle	Animatrice
Sarah Philibert	Accompagnatrice

3 – LIEU DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE

Le SAE se déroule à l'école primaire Sancta-Maria. Le service du garde du matin a généralement lieu à l'intérieur. Pour le reste de la journée, nous tentons d'aller à l'extérieur le plus possible excepté les jours de pluie. En fin d'après-midi, nous sommes à la piscine municipale.

Votre enfant aura également un espace pour ranger ses effets personnels à l'intérieur de l'école.

Il arrive parfois que nous allions jouer au parc Lanouette, situé au centre du village. Si c'est le cas, nous laisserons une note dans la porte afin que vous puissiez nous trouver.

251, Chemin Parker, Dixville, (Québec), J0B 1P0,

Téléphone : 819 849-3037 / 819-849-3771 p.3220 • www.dixville.ca • coordo.saedixville@gmail.com

3 – HORAIRE

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE :

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 00.

SERVICE DE GARDE :

Le service de garde a été mis sur pied pour vous, afin de vous aider à faire concorder votre horaire avec celui du Service d'animation estivale.

Voici l'horaire du service de garde : du lundi au vendredi de 6h30 h à 8 h 30 et de 16 h 00 à 17h30.

Fonctionnement au service de garde:

- Ce service est un service de surveillance seulement, et non pas un service d'animation. C'est-à-dire qu'en période de service de garde, nous sommes là pour surveiller votre enfant et non pour animer des activités. Il se déroule donc généralement sous forme de jeux libres.
- En tout temps, les enfants doivent demeurer au même endroit que les personnes responsables
- **Toutes les règles du SAE s'appliquent au service de garde.**

IMPORTANT : Si votre enfant n'est pas inscrit au Service de garde, il n'est théoriquement pas sous la responsabilité du service d'animation estivale de Dixville. Par contre, par mesure de sécurité, les employés ont la consigne de garder tout de même les enfants même s'ils ne sont pas inscrits au service de garde. Si c'est le cas, vous devrez acquitter des frais de 10\$ pour le service de garde et ces frais devront être payés sur-le-champ.

Il vous est également possible d'utiliser le service de garde de façon occasionnelle. Si c'est le cas, informez-vous auprès du coordonnateur et il pourra vous transmettre les informations.

*****Prenez note que nous ne sommes pas responsables des enfants arrivés avant l'ouverture du service de garde, et ce, même s'il y a un employé sur place.*****

L'ACCUEIL DU MATIN ET DE LA FIN DE JOURNÉE

L'ACCUEIL DU MATIN : 8 H 30

Les animateurs prennent les présences de leur groupe à 9h afin de s'assurer du nombre d'enfants qu'ils auront pendant la journée. Si vous arrivez en retard, il est important d'amener votre enfant à son animateur. Entre 8h30 et 9h, nous laissons aux enfants une période de jeux libres avant le début de la journée.

L'ACCUEIL À LA FIN DE JOURNÉE : 16 H 00

Le parent ou le tuteur qui vient chercher un enfant doit se présenter à l'animateur afin que celui-ci vérifie si vous êtes autorisée à partir avec l'enfant. Les personnes autorisées à venir chercher un enfant sont celles qui apparaissent sur la fiche d'inscription.

Si vous arrivez entre 14h et 16h, et qu'il fait beau, vous devrez venir chercher votre enfant à la piscine et retourner ensuite chercher ses effets personnels à l'école.

Si votre enfant a l'autorisation de partir seul, le parent doit l'avoir indiqué sur la fiche d'inscription. L'enfant devra, avant de partir, aviser son animateur.

Tout retard en soirée occasionnera des frais de **5 \$ par tranche de cinq minutes et par famille**. Cette somme devra être payée sur le champ à l'animateur en fonction à ce moment.

251, Chemin Parker, Dixville, (Québec), JOB 1P0,

Téléphone : 819 849-3037 / 819-849-3771 p.3220 • www.dixville.ca • coordo.saedixville@gmail.com

4 – JOURNÉE TYPE DE VOTRE ENFANT

- 6h30 : Ouverture du service de garde
- 8 h 30 : Arrivée des jeunes, jeux libres, transition entre le service de garde et la journée régulière
- 9 h : Rassemblement, Début des activités
Les animateurs prennent les présences et les activités commencent!
- 10 h 30 : Collation : On fait une pause d'une quinzaine de minutes le temps de reprendre des forces
Poursuite des activités
- 12 h : Dîner et jeux libres
- 13 h : Reprise des activités en groupes.
- 14 h : Collation : On fait une pause d'une quinzaine de minutes le temps de reprendre des forces. Et on se prépare pour la piscine.
- 14h15 : Premier bloc d'après-midi : ★**Nouveau**★ : Dans ce premier bloc d'après-midi, votre enfant aura le choix entre la piscine ou les activités sportives les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Tandis que le mardi, il aura le choix entre la piscine ou les activités créatives (ex. : bricolage, expériences scientifiques, etc.).
- 15h-15h15 : Deuxième bloc d'après-midi : Baignade pour tous (ou lecture individuelle, jeux de société sur le bord de l'eau, etc.)
- 16 h : Fin des activités - Contrôle des départs des enfants non-inscrits au service de garde
Début du service de garde
- 17 h 30 : Fermeture du service de garde

5 – CODE DE VIE DE L'ENFANT

1- Le respect de soi

- Porte des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp de jour;
- Apporte des collations et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.

2- Le respect des autres

- Participe positivement et de façon dynamique aux activités;
- Fait preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, gestionnaires); Toute forme d'intimidation ne sera aucunement tolérée ;
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui;
- Respecte les consignes des animateurs, des coordonnateurs et des personnes responsables du site lors des sorties;
- Ne pas utiliser d'effets personnels tels téléphone cellulaire, lecteur mp3, jeux vidéo, toutou, etc.; en dehors des heures du service de garde. **Ces appareils sont permis sur les heures du service de garde. Toutefois, nous ne sommes pas responsables en cas de perte ou de vol.** Les jeux électroniques faisant appel à la violence sont interdits. Les animateurs se réservent le droit de retirer ce privilège aux enfants qui ne respectent pas les consignes reliées à l'utilisation de jeux vidéo.
- Quitte le site du Service d'animation estivale seulement lorsque l'animateur l'autorise;
- Emploie un langage poli et respectueux;
- Établit une communication respectueuse et honnête.

3- Le respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp de jour ou l'environnement;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels;
- Tient les lieux propres et en bon état.

Sécurité lors de la baignade :

Pour ce qui est de la baignade, nous nous fions sur les indications inscrites sur la fiche de santé de votre enfant concernant le port de flotteurs ou de vestes de sécurité.

Toutefois, si les habiletés de votre enfant en natation changent au courant de l'été, vous devez nous donner l'autorisation via une note écrite et signée pour le retrait du port de flotteurs ou de veste de sécurité.

6 – TENUE VESTIMENTAIRE RECOMMANDÉE

- ➔ Culottes courtes à mi-cuisse
- ➔ Gilet à manches courtes
- ➔ Coton ouaté
- ➔ Espadrilles (les « crocs » sont acceptés à la piscine seulement)
 - Les sandales de type « gougounes » sont strictement interdites, et ce, pour des raisons de sécurité. Seules les sandales qui tiennent bien dans les pieds sont tolérées.
- ➔ Casquette ou foulard de tête
- ➔ Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde du matin, il doit avoir mis de la crème solaire avant d'arriver au SAE, car seuls les enfants du service de garde auront un temps prévu pour se crêmer avant de débiter la journée.

⚙ N'oubliez pas que nous sommes dans un camp de jour et que nous tentons de sortir à l'extérieur le plus possible. Nous vous demandons donc d'envoyer des vêtements adaptés à la température.

Ce qui est interdit

- ➔ Camisoles
- ➔ Jupes et robes
- ➔ Sandales du genre « gougounes » *****Strictement interdites (pour des raisons de sécurité)*****
- ➔ Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents)
- ➔ Gilets courts (bedaine)

À noter que si votre enfant arrive vêtu de telle sorte, il recevra un billet d'avertissement. S'il y a continuité, les mesures disciplinaires entreront en vigueur.

RECHERCHÉS JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous avez des jeux de société qui prennent la poussière dans vos armoires et vous ne savez pas quoi en faire ?

Nous vous invitons à en faire don au SAE dans le seul but d'amuser vos enfants !



7 – MESURES DISCIPLINAIRES

L'animateur doit assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants, assurer la sécurité de tous et appliquer les règles du camp.

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable, l'équipe du Service d'animation estivale pourrait être dans l'obligation d'aviser le parent et retourner l'enfant chez lui.

Voici les étapes utilisées par les animateurs et le responsable dans le cas d'enfants ayant des comportements perturbateurs :

1. Un premier avertissement écrit est donné à l'enfant et aux parents pour lui indiquer son comportement fautif et pour lui expliquer le pourquoi qu'il ne peut agir de la sorte (entente entre l'animateur et l'enfant).
2. Un deuxième avertissement écrit est donné à l'enfant et aux parents pour lui signaler que le prochain avertissement sera suivi d'une suspension d'une journée du Service d'animation estivale.
3. Au troisième avertissement, avec l'autorisation du responsable, les parents seront dans l'obligation de venir chercher l'enfant sur le site d'animation dans un court délai, et ce, pour le reste de la journée.
4. Au quatrième avertissement, le responsable communiquera avec les parents pour les informer que leur enfant sera expulsé pour le reste de l'été. Cette mesure prendra effet le jour même, et ce, **sans remboursement**.

8 – MATÉRIEL REQUIS

- Espadrilles
- Gourde d'eau
- Dîner et collations (un four à micro-onde est disponible au camp)
- Costume de bain et serviette
- Flotteurs ou veste pour la piscine (si votre enfant en a besoin, il est de **votre responsabilité** de lui en fournir)
- Crème solaire et chapeau (fortement conseillé)
- Médicaments si nécessaire (si c'est le cas, vous référer au coordonnateur)
- Vêtements pour la pluie
- Vêtements de rechange (si nécessaire)

DANS MA BOÎTE À LUNCH, J'APPORTE...

Votre enfant bouge toute la journée et dépense énormément d'énergie. Il est donc primordial de lui fournir un lunch complet et santé. Voici quelques éléments importants à ne pas oublier :

- **Aucun aliment contenant des arachides ou des noix ne sera toléré.**
- Nourriture santé, de bonnes collations (fruits, barres tendres, etc.) et un repas principal.
- De quoi hydrater votre enfant pour toute la journée, jus pour ses collations ou gourde d'eau.
- Nous conseillons fortement que vous mettiez « Ice pack » dans la boîte à lunch de votre enfant.
- Votre enfant aura accès à un micro-onde au camp de jour, mais pas lors de sorties.
- Aucun contenant en verre ne sera accepté, pour la sécurité de tous.

Si nous remarquons que votre enfant n'a pas ces éléments dans sa boîte à lunch à plusieurs reprises, nous vous en aviserons. N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur si vous avez des questions.

9 – EN CAS D'ACCIDENT

Blessure mineure

- Application des premiers soins selon la gravité.

Dans le cas d'un incident majeur

- Nous appelons les services d'urgence (police, ambulance).
- Le coût d'un transport ambulancier est aux frais du parent.

Pour tout accident

**Un rapport d'accident sera complété par l'animateur ou le responsable.
Ce rapport peut être consulté uniquement, aucune copie ne sera autorisée.**

Peu importe la gravité de l'incident, le parent sera informé de la situation et devra signer le rapport d'accident.

10 – LES SORTIES

Plusieurs sorties sont prévues au calendrier. Comme stipulé sur le formulaire d'inscription, des frais s'ajouteront pour certaines sorties. Les coûts sont inscrits sur le calendrier. Si c'est le cas, les frais devront être payés dans les délais demandés via le mémo de la semaine. Sinon, votre enfant ne pourra participer. La journée de la sortie, il n'y aura personne à l'école. Alors, pour envoyer votre enfant au camp de jour, il doit absolument participer à la sortie.

Dans le cas où nous empiétons sur les heures de service de garde en raison d'une sortie, aucuns frais ne vous seront chargés même si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde.

11 - COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Tous les jeudis, un mémo de la semaine vous sera transmis et vous indiquera les activités à venir pour la semaine suivante, les paiements de sorties, etc.

Si vous désirez recevoir ce mémo par courriel, bien vouloir remplir le coupon qui se trouve à la dernière page et le redonner au coordonnateur.

BON ÉTÉ !

Le service d'animation estivale de Dixville et toute l'équipe vous souhaite un bel été à vous et votre enfant! En tout temps, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur ou l'animateur de votre enfant pour avoir plus d'informations.

LE PERSONNEL DU SAE EST HEUREUX D'ACCUEILIR VOTRE ENFANT CET ÉTÉ!

Aide-mémoire pour nous joindre :

Coordonnateur (Philippe Arsenault) :

Avant le début du SAE : 819-849-3037 (municipalité)

Pendant le SAE :

École : 819-849-3771 p.3220

Cellulaire : 819-640-7226

Courriel : coordo.saedixville@gmail.com

Pour joindre l'administration du camp de jour :

Municipalité de Dixville :

Téléphone : 819-849-3037

Courriel : secretariat@dixville.ca

Pour joindre le SAE en tout temps :

Tel. (École) : 819-849-3771 p.3220

Cellulaire du coordonnateur : 819-640-7226

Cellulaire de l'animatrice en chef : 819-588-1391

DÉCLARATION DU PARENT

MOI (PARENT) _____ J’AFFIRME AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU GUIDE DU PARENT 2018 DU SERVICE D’ANIMATION ESTIVALE DE DIXVILLE.

PAR LE FAIT MÊME,

- J’ACCEPTE TOUTES LES CLAUSES QUI Y SONT ÉNUMÉRÉES ;
- JE M’ENGAGE À RESPECTER CE GUIDE ;
- JE M’ENGAGE À M’ASSURER QUE MON ENFANT RESPECTE LE CODE DE VIE DU CAMP;
- JE TRAITERAI AVEC RESPECT LE PERSONNEL DU CAMP DE JOUR.

NOM DE MON OU MES ENFANTS : _____

SIGNATURE DU PARENT : _____

DATE : _____

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION.

Mémos par courriel

Votre nom : _____ Nom de votre enfant : _____

Courriel 1 : _____

Courriel 2 (facultatif) : _____

Signature : _____ Date : _____

*S.V.P, RETOURNEZ CETTE FEUILLE DÛMENT REMPLIR AU COORDONNATEUR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.